



Route de l'Innovation 3.0 – Maraîchage

Etape 2 – 14 octobre 2021

Compte-rendu synthétique

1. Rappel du contexte

De manière générale, **une Route de l'Innovation** est un dispositif conçu par le RwDR pour co-construire un environnement favorable à des systèmes agricoles / forestiers / maraîchers, etc. innovants.

Les objectifs d'une Route de l'innovation sont :

- Rendre une **innovation légitime** : quelles sont les conséquences et les bénéfices observés ? Est-il possible d'atteindre l'autonomie à travers l'innovation ?
- Formaliser les processus et pratiques innovants : que peut-on apprendre **des pratiques** mises en œuvre ?
- Identifier **les problèmes-clés** qui peuvent permettre le **changement des systèmes** : Quoi ? Avec qui ? Comment ?

Dans ce cadre, une Route de l'innovation « Maraîchage » pour quoi faire ?

- Le maraîchage, dans la diversité de ses produits – production de fruits, de légumes, petit élevage éventuellement – et dans la diversité de ses pratiques – conventionnelles, bio, permaculture, etc. – s'inscrit dans une perspective de développement agricole et rural durable.
- Le maraîchage sur petites ou moyennes surfaces constitue une opportunité pour l'emploi local et pour une agriculture territoriale. C'est une clé pour la relocalisation de l'alimentation et un rapprochement entre agriculteurs et consommateurs (recommandation de la RI 2.0).

Pour ces raisons, il est nécessaire de **soutenir le développement du maraîchage sur petites ou moyennes surfaces en Wallonie**. Afin de répondre de façon innovante aux nombreux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de :

- Formation, d'accompagnement et de conseil ;
- Accès à la terre ;
- Modèles économiques (coût de revient et prix juste) ;
- Transformation – logistique – distribution – commercialisation ;
- Communication vers les consommateurs.

La Route de l'innovation « Maraîchage » entend, de façon collégiale, élaborer étape par étape des réponses opérationnelles et des recommandations institutionnelles afin de soutenir ce développement du maraîchage sur petites ou moyennes surfaces en Wallonie et éclairer la question globale : « Quelles stratégies pour le maraîchage durable sur petites et moyennes surfaces en Wallonie d'ici 2030 ? »

C'est pourquoi le RwDR et ses partenaires ont conçu un processus en 6 étapes/6 thématiques :

1. **Mise en réseau** des maraîchers
jeudi 14 octobre pm – Agricovert – Gembloux
2. **Formation, accompagnement, conseil**
mardi 9 novembre am – Abbaye de Floreffe
3. **Accès à la terre**
mardi 14 décembre pm – Vert Seucha (Dorothee Swine) – Wavre
4. **Modèles économiques** dont coût de revient, prix juste
jeudi 13 janvier 2022 pm
5. **Logistique, distribution et commercialisation** dont systèmes alimentaires
mardi 08 février 2022 pm
6. **Communication** notamment sur les réalités du métier vers le grand public
jeudi 10 mars 2022 pm

2. Agenda de la réunion

- Présentation synthétique de différentes structures wallonnes de formation et d'accompagnement et/ou de conseil
- Panorama/diagnostic de l'existant (public-cible, freins, leviers, etc.) - (CRABE / FUGEA / BioWallonie)
- Travaux en sous-groupes sur des pistes de propositions opérationnelles complémentaires à l'offre wallonne existante en matière de formation, accompagnement et/ou de conseil
- Restitution des travaux et échanges

3. Compte-rendu

3.1. **Accueil et introduction** par Xavier Delmon - RwDR (cf. présentation PowerPoint)

3.2. **Présentation synthétique de différentes structures wallonnes de formation et d'accompagnement et/ou de conseil** (cf. présentation PowerPoint)

Le Forem, présenté par Laurent Dorchy

- Explication des tâches effectuées dans le cadre de la formation (semis, récolte, irrigation, ...).
- Volet « commercialisation » pas trop développé au sein du Forem car pas équipé pour conditionner les légumes. En général, les stagiaires réalisent cette partie chez leur maître de stage.
- Être performant dans un domaine en expansion (métier de maraîcher encore trop peu connu).
- Acquisition de compétences transversales.
- Partenariat.
- Formation de micro transformation – 3 mois – et qui devrait venir à la suite de la formation « maraîcher » et qui permettrait au stagiaire d'avoir deux casquettes. Avec en plus l'avantage de pouvoir transformer des produits qu'on aurait en surplus.
- Centre de Formation – cours A, B et C
 - A = techniques agricoles dont maraîchage
 - B = gestion et administration agricole (compta)
 - C = perfectionnement (permis G, transformation fromage, maraîchage (viabilité financière, sociale et humaine))

Question : Cette dernière est donc complémentaire à ce qu'on voit dans les modules maraîchage cours A ? Oui, cours A = intro. Ici, c'est plus précis.

Question : Cours C : une journée ? Plusieurs journées. Très variable, cursus complet ou un cours.

Biowallonie, présenté par Daniel Wauquier

- Structure opérationnelle d'encadrement du secteur bio. Conseil, aide.
- Appui technique, mobile sur le terrain.
- Développement du marché bio pérenne via développement de filières.
- Accompagnement à la restauration collective, cantines scolaires, restauration publique via pôle d'alimentation durable. Permet de lever les freins sur quantité de produits bio consommés dans cantines.
- Service gratuit pour tous les porteurs de projets et maraîchers.
- Point de champs : rencontre collective entre maraîchers.
- Visite de parcelles, réponse aux questions, Panel assez large pour répondre aux demandes des maraîchers.
- Apports techniques dans revue Itinéraires Bio.
- Formations pour maraîchers bio en fonction des attentes (conduite sous tunnels, gestion fertilisation, matières actives dans légumes, bio, ...).
- Déploie le poids des démarches administratives, label bio
- Poser les premières briques pour avoir une agriculture plus « propre »

Question : Conseil sur mécanisation : outils de surface aussi (épandage, compost, paillage, ...) ? Oui. Grand réseau. Plusieurs casquettes. Gratuit.

Fermes universitaires de Louvain (UCLouvain), présentées par Remi Desmet

- Pas actif directement dans la formation des maraîchers.
- UCLouvain = facultés. 2 instituts liés à la recherche. Plateformes technologiques dont la ferme fait partie. Rôles d'enseignement, recherche, service à la société en répondant aux demandes du secteur.
- Maraîchage : 40 ares de maraîchage diversifié bio. Légèrement mécanisé. Planter des essais (association de cultures prévues l'an prochain).
- Centre d'investigation technique de la nutrition. Montrer que les produits ont une valeur nutritionnelle qui permet aussi de justifier le prix de vente plus élevé.
- Ex : essais Ferme de Lauzelle – voir ppt.
- Projets futurs : essais sur variétés anciennes. Apportent quelque chose en termes de nutrition.
- Essais aussi sur semences.

IFAPME, présenté par Jean-Pierre Estievenart

- Institut organisant des formations pour PME. Alternance pratique et théorique.
- Secteurs construction, HORECA, ... horticole.
- 3 publics : ados, adultes et continue pour professionnels en activités.
- Formation maraîchers bio se donne en 2 ans pour adultes (pratique et gestion).
- Ouverts à tous publics, horaires décalés, cours donnés par un professionnel du secteur, stage chez un professionnel.
- Débouchés : bosser chez maraîchers, se mettre à son compte, avoir un plus dans son activité professionnelle (éducateurs ou enseignants).

Question : Donnent accès aux aides à l'installation ? Reconnue comme formation complémentaire de plus de 60 heures. Donc oui. Parcours plus compliqués que cours A et B car demande de faire un complément.

Question : Répartition théorique / pratique sur les 2 ans ? 148 heures de cours dont 40-50 h de pratique. 1/3 – 2/3. Reste = stage professionnel 4 jours par semaine pendant les 2 ans ou stage de pratique professionnelle avec 250 heures par an (500 heures en tout).

Question : Un seul lieu de stage ? Or, ce qui semble important est de pouvoir découvrir différents types de modèles de maraîchage. Ça dépend du type de stage. Si contrat emploi maraîchage, on est chez un maraîcher. Stage de pratique professionnelle, là on peut faire autant d'heures chez autant de maraîchers qu'on le souhaite.

Centre interprofessionnel maraîcher (CIM), présenté par Nicolas Flament

- Reconnu (Centre pilote) par la Wallonie pour le développement et la vulgarisation dans le secteur des légumes pour le marché du frais. Encadrement individuel des producteurs. Cotisation. Une visite par mois comprise. Planification. Encadrement technico économique. Flash info. Formation phytolice. Différents supports d'infos. Encadrement de groupes (voyages, salons, portes-ouvertes, ...). Expérimentations chez producteurs. Expertise en cas de dégâts. Achats groupés.
- Surfaces : 40% bio. Producteurs : 50%.
- Contraintes :
 - Achats groupés bio, de plus en plus de restrictions.
 - Demandes de cotisations réduites : le CA a refusé.
 - Manque de recherches basées sur les légumes.
- Équipe : 4 personnes.

Question : Cotisation réduite sans accompagnement est-elle possible ? Certains producteurs payent sans faire appel au service technique, pour le flash info ou achats groupés. Donc cotisation intervient aussi pour cela... La Wallonie paie à 80% donc pas le choix.

Question : Ex. d'achats groupés => Plants de poireaux bio, bottes asperges, agro textile, toile tissée, mini tunnels ...

Question : Certification plants de poireaux => C'est nous qui devrions l'être. Mais alors avantage achat groupé perdu.

CRABE asbl, présenté par Virginie Detienne

- 5 filières dont trois traitant du maraîchage bio avec 3 modules (ouvriers agricoles, installation cours A et B, cours de perfectionnement).
- Ouvriers agricoles : public en insertion professionnelle 10 mois, potager didactique. Initiation. Au terme, bon ouvrier agricole. Pas prêt à s'installer.
- Formation agricole : porteurs de projets. Connaissent le métier.
- Cours – Crabe liés à l'agronomie, agroécologie, maraîchage.
- Cours A : 570 heures. Multiples visites pour aller voir les différentes réalités. Stage A (60 jours). Stage = facteur clé de réussite.
- Cours B : 150 heures. Modèle économique de la personne.
- Stage B (60 jours).
- Cours de perfectionnement (C) : fertilité des sols et transformation.
- Dommage qu'aucune évaluation n'existe sur ce type de formation. Une évaluation a été faite en interne pour la période de 2008-2018 : sur 110 personnes contactées, 88 ont répondu avec les résultats suivants :

Installés comme producteurs maraîchers	41	47%
Emploi dans les secteurs liés : agriculture / environnement / développement rural	28	32%
Emploi ou activité dans un autre secteur	14	16%
Toujours demandeurs d'emploi	5	6%

3.3. Analyse des freins et leviers en matière de formation et d'accompagnement et/ou de conseil

Panorama de l'existant présenté par Virginie Detienne (cf. tableau parcouru en séance)

- Beaucoup d'acteurs. 3 catégories. Structures faisant du maraichage bio. Services s'adressant aux porteurs de projets. Structures dites scolaires. Couveuses d'entreprises. Espaces test agricoles. Facilitateurs.
- Si on veut porter la voix et avoir des revendications, identifier ce qui marche et ce qui ne marche pas dans l'existant et travailler sur propositions additionnelles.
- Formation professionnelle agricole – Ministre de tutelle : Willy Borsus
- Pas d'évaluation. Donc qu'est-ce qui prouve que le Crabe est la bonne formule ?
- Entre centres, aucune **concertation** structurelle. On organise parfois le même cours.
- Plus refinancée depuis 2009.
- **Evaluer** permettrait de mieux distribuer même à enveloppe constante.
- **Cadre juridique** appel à projet est strict, cadré sur trois ans. Peu de flexibilité.
- Trop peu de **stages** et de suivi de stage.
- Chacun nos forces, serait intéressant de collaborer mais juridiquement c'est compliqué.
- Levier : mettre en place une évaluation, une concertation, aller voir ce qui se passe ailleurs (France, ...). Orienter les choses. Formation pour maîtres de stage.
- CISP – Ministre de tutelle : Christine Morréale
- Pas d'évaluation. Cadre strict.
- Condition : être peu qualifié. Chômage ou CPAS. Entre FPA et ceci, il y a un gap.
- Pas prêt à se lancer comme indépendant aux termes de cette formation.
- Budget établi pour refinancement des CISP.
- Excellent moyen pour orienter (parcours d'orientation).
- IFAPME
- Forem
- CIME
- ...
- SAACE
- Ne permet pas une vision et un accompagnement à long terme des maraichers, turn over important. Impression de réinventer la roue. Période : max 2 ans. Pour métier horticole, beaucoup trop court (en France 5 ans).
- Facilitateurs/Guichets.
- Espaces tests via GALs.
- Pas de financements structurels.
- Promotion sociale et enseignement classique (FWB).

Consolidation collective du panorama et de l'analyse des freins et leviers

- Remarque de Jean-Paul Ledoux de l'ADL de Braine-le-Comte
 - CPAS ont une formation associant terrain et produits pour restauration collective – mettre cela en relation avec une carte. Publics cibles n'ont pas forcément les moyens de se déplacer vers les centres. Localiser sur territoire et ainsi peut-être offrir des choses plus concrètes pour des gens.
 - Polybat (centre de formation et d'insertion socio-professionnelle financé par l'AViQ) : formation prochainement lancée sur le maraîchage.
 - Inventaire focalisé sur formation professionnalisante.
- Remarque de la représentante de la Fugea :
 - Manque de formateurs. Essayer d'avoir un répertoire partagé.
- SAACE : Pas d'accès aux aides à l'installation Adisa après couveuses.
- ADISA fortement resserré. Max de point et même pas sur de l'avoir.
- Création de coopérative – Credal.
- Parcours d'installation. Formation FUGEA 2012. Mi-temps actuellement. Dans tous ces cursus, voir quels sont les modèles économiques qui fonctionnent. Pour ceux qui sont économiquement viables, en savoir plus sur les investissements que cela engendre, accès à la terre et au logement, ... Si on veut être performant, les investissements doivent être importants, étalés sur plusieurs années intéressant de voir ces chiffres.
- Accompagnement coopérative. Intérêt serait de mutualisation outils, ... Modèle de coopérative est complémentaire et l'intégrer dans les formations et conseils serait intéressant. Prépare intellectuellement à partager plan de culture, s'accorder sur prix, avoir un calcul des coûts de revient sur base identique,
- Modèles économiques : très difficile de dire quel modèle fonctionne. Tous les maraîchers travaillent différemment. Éviter de dupliquer un modèle car beaucoup de facteurs économiques, exposition sol, ... Cela fait partie du travail du maraîcher et vivre son exploitation, son réseau commercial...
- Tableau partagé : surplus de production, Demande déjà beaucoup de temps. Mutualiser les outils est très difficile car chacun est pris dans son travail.
- Etre en contact avec SAACE pour mettre coup de pied à l'étrier.
- Aspects techniques de production. Ce qui semble difficiles c'est de trouver les filières pour écouler marchandises. Coopérative semble essentiel pour coopération. Essayer d'intégrer cet aspect-là pour porteurs de projets, qu'ils ne soient pas seul sur leurs champs. Dynamiques de commercialisation. Lié modèle économique à ce que je peux vendre.

3.4. Ce qui pourrait faire l'objet de dispositifs innovants

- Formule SIAP en France : stage d'un an chez un agriculteur souhaitant remettre sa ferme. Formule intéressante montrant que les stages sont un facteur clé de réussite. 60% des agriculteurs ont une moyenne d'âge de 65 ans et pas de repreneur, donc intéressant.
- Espaces-tests en ilots : un maraîcher s'installer chez un fermier qui veut remettre sa ferme. Idée est que la personne s'installe de manière pérenne et bénéficie des services (accompagnement, couveuse d'entreprises, ...).
- Module de prédétermination : vocable tiré du secteur formation à Bruxelles. Permet à quelqu'un qui ne connaît pas le métier d'aller voir de quoi il s'agit, de pouvoir toucher au métier et se dire « suis-je fait pour ça ? » Beaucoup plus court dans le temps mais déterminant. Avant formation en tant que telle.
- Module à horaire décalé : existent déjà IFAPME, FUGEA, ...
- Autres idées émises par les participants :
 - Adhésion à une coopérative qui mutualise les ressources, les prestations administratives, la comptabilité, ... solution qui permettrait de stabiliser maraîchers. Services offerts aux maraîchers pour faciliter leur métier.

- Volet commercialisation. Ex : certaines écoles refusent de bosser avec maraîchers indépendants car démarches trop lourdes pour elles.
- Associer les stagiaires nouveaux aux anciens, rôle de parrainage.
- France - école de maraichage couvrant des zones entières et ayant de réels locaux. Grande école. Fédérer pour former à l'installation. Rationalisation de l'offre. Centre régional.
- Attention, financements différents en France.
- France – Vidéo de parcours d'installation réussis. Inspirant.
- Idée du compagnonnage en France – stage formation. Et possibilité d'aller partout dans un réseau, avec modèle qui fonctionnent et se constituer un bagage autour de cela.
- Parle de l'information envers les maraîchers.
- Formation. Difficulté de se former quand on est déjà agriculteur (temps). Surtout au niveau des stages. Incompatibilité
- Formation virtuelle, MOOC ?

3.5. Restitution des travaux en sous-groupes sur des pistes de propositions opérationnelles complémentaires à l'offre wallonne existante en matière de formation, accompagnement et/ou de conseil

⇒ Définition de propositions, publics-cibles, pourquoi, comment, qui, conditions ?

Groupe 1 – Module de prédétermination

- En cours de formation, beaucoup de personnes qui abandonnent car découvrent que ce métier n'est pas pour eux ou alors viennent prendre une partie du bagage, mais incomplet.
- Pourquoi ?
 - Pouvoir former des personnes qui seront actives pdt et après la formation.
 - Se rendre compte de la réalité de terrain. Appréhender les avantages et les contraintes du métier.
- Comment ?
 - Faire découvrir des exploitations actives. P. ex. X jours de travail sous forme de contrat saisonnier ? Découverte sur une année complète ? Prérequis à une formation ? Stage complet sur longue période ?
 - Mi-temps ou $\frac{3}{4}$ temps : se demandent si elles peuvent participer à ces activités pour pouvoir se rendre compte si ça leur convient.
- Condition : protection juridique de l'exploitant et de l'apprenant. Eviter les lourdeurs administratives pour l'exploitant. Permet d'installer un cadre de prérequis pour formation. Et éventuellement « sélection » des personnes voulant se lancer.
- Essai métier. Identifier les exploitants prêts à l'accueil.
- 1 an avant formation, pouvoir voir une évolution du métier tout au long de la saison.
- Parties prenantes : organismes de formation, exploitants volontaires, personnes en future installation.
- Cadre du financement : pas exploré.
- Références dans d'autres pays ou région : France et Bruxelles => FOREM = acteur potentiel en Wallonie pour les demandeurs d'emploi.
- Remarque/suggestion : faire un stage ISA avant.

Groupe 2 – Ecole = centre de formation régional. Présentiel mais surtout aussi online

- Online : avoir des modules de formation qu'on peut suivre online quand on a le temps. Coupole d'organisations/compétences permettant de mutualiser les ressources. Et disponibles à plein de publics différents. Centralisation de l'info.
- Pourquoi ? Accès à l'information et à la formation, par le plus grand nombre.
- Lien potentiel avec le futur AKIS wallon (Systèmes de Connaissances et d'Innovation agricoles).
- Stages : très difficile de trouver le stage qui correspond aux aspirations et modèles économiques de chacun. Les fermes ont par ailleurs beaucoup de mal aussi avec les stagiaires (dimension administrative).
- Formation des maîtres de stage sur le terrain nécessaire également (aspects pédagogiques).
- Coopération entre centres de formation : ce site commun serait idéal en matière de centralisation de l'information et dispatch (sous-)régional.
- Plateforme en ligne avec formateurs/coaches disponibles selon des créneaux à déterminer.
- Soucis : trop peu de formateurs disponibles
- Auto-formation : relation avec le coach se fait X heures par semaine, selon horaire à définir.
- Masterclass : demande des budgets pour créer des cours comme cela. Pour certaines thématiques, cours en ligne pas évidents à construire (réalité terrain)
- Question de l'articulation avec le terrain.
- Dans le cadre du perfectionnement sans doute à développer.

Groupe 3 – Nouveaux principe espaces-tests (îlots ou autres)

- Créer espaces-tests où le maraîcher peut s'installer de façon pérenne. Lieu susceptible d'accueillir un ou plusieurs maraîchers.
- Dispositifs d'accompagnement :
 - Type économique, financier, ... octroyés par les couveuses.
 - Type technique (Crabe, CIM, ...).
 - Type juridique (accès à la terre).
 - Réflexion politique d'investissement. Commercialisation et distribution commune.
- Pourquoi ? Tester activité dans une vision pérenne, test sécurisant pour tout le monde. Travailler sur reprise des fermes sans repreneurs.
- Comment ? Pré-analyse du projet. Constituer dispositif d'accompagnement à la carte.
- Conditions particulières ? Financements. Voir FEDER, Plan de relance, ...
- Sensibilisation à la communication.
- Ancrage territorial, ...
- Partir de ce qui existe. Sondage auprès des projets existants.
- Parties prenantes : espaces test existants, espaces terre, fédérations d'agriculteurs, ACW, fermes, couveuse d'entreprises, institutions publiques, ADL, 5C, Sowaccess, ...

Groupe 4 – Parrainage et partage de savoir

- Compagnonnage.
- Contact entre producteurs et stagiaire. Logique de réseau.
- Echanges informels. Renforcer rencontres pour laisser tomber préjugés.
- Comment ? Inventaire des personnes ayant des compétences spécifiques. Faire des rencontres pour développer son empathie. Développer des liens entre personnes voulant travailler sur petites surfaces et gros agriculteurs mécanisés. Réunion d'intérêt commun. Apprendre de l'autre. Sensibiliser le grand public sur le monde de l'agriculture. Système de chèque de parrainage. Boîte « trucs et astuces » pour encourager le parrainage.
- Centralisation au niveau local ? Parties prenantes ? Pas encore identifiées.
- Ceux qui apprennent et maîtres de stage.
- Comment ? Difficulté de connaître ceux qui veulent distiller leur savoir.